

Prévention des accidents dans le tir à la carabine



Sécurité générale

Les monitrices et moniteurs J+S

- s'assurent que les carabines sont toujours sorties de leur housse sur le pas de tir (s'il n'y a pas assez de place, les carabines doivent être déposées, culasse ouverte, à l'intérieur de l'installation de tir);
- vérifient que la culasse est toujours ouverte quand les participants ne sont pas en train de tirer;
- contrôlent que le cordon de sécurité reste toujours dans le canon sauf lorsque l'on tire en conditions réelles;
- garantissent, dans le cadre de leur activité, une surveillance adaptée au niveau de développement des participants;
- incitent les participants à manier les armes en toute sécurité;
- respectent les règles en vigueur pour le tir à la carabine.

Sécurité personnelle

Les monitrices et moniteurs J+S

- imposent le port de protections auditives;
- s'assurent que les prescriptions vestimentaires sont respectées.

Mesures de prévention dans les activités sportives

Les monitrices et moniteurs J+S

- contrôlent les armes avant chaque tir et s'assurent qu'elles sont non seulement en parfait état de fonctionnement, mais encore déchargées;
- s'assurent que, pendant les manipulations, les bouches sont toujours pointées en direction de la cible;
- contrôlent, après le tir, que les participants ont bien vérifié que la carabine est déchargée;
- effectuent, avec les participants, des exercices destinés à améliorer la stabilité du corps et la concentration;

- font appel à suffisamment de moniteurs auxiliaires compétents;
- interrompent les tirs dans tout le stand avant qu'une personne ou un animal ne franchisse la ligne de tir;
- instaurent une discipline stricte et prévoient suffisamment de pauses;
- envoient les enfants et les jeunes se laver les mains avec du savon après avoir tiré (pour éliminer les résidus de plomb laissés par les munitions).

Sport des enfants

Les monitrices et moniteurs J+S

- choisissent des règles et du matériel adaptés au niveau des enfants.

